



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

PAC

Question écrite n° 40339

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt quant à la situation de la filière chanvre. La région Champagne-Ardenne représente un poids important dans la production du chanvre en Union européenne. Par ailleurs cette production spécialisée présente de nombreux atouts sur le plan environnemental mais également en termes économiques grâce aux nombreuses valorisations de ses produits. C'est la raison pour laquelle les professionnels de la filière demandent le bénéfice du recouplage des aides dans le plan protéines. Il lui demande sa position sur le sujet.

Texte de la réponse

La nouvelle politique agricole commune (PAC) sera l'occasion de réorienter les aides en faveur de l'élevage et de l'emploi. En outre, elle devra également contribuer au maintien des économies agricoles régionales. La culture du chanvre ne reçoit pas de traitements phytosanitaires et peu d'engrais. Sa culture favorable à la biodiversité, et l'utilisation de plus en plus répandue de ses produits dans le bâtiment en font l'un des rares produits agricoles contribuant au stockage du carbone. Le dispositif de la nouvelle PAC relatif aux soutiens directs prévoit la possibilité d'octroyer des aides couplées en faveur de certains secteurs agricoles particulièrement importants, pour des raisons économiques, sociales ou environnementales et qui rencontrent des difficultés économiques. La France a choisi d'utiliser pleinement cette option afin d'atteindre un bon équilibre entre l'amélioration de la prise en compte des exigences environnementales, la redéfinition des soutiens au sein de la PAC et la préservation de la performance économique des filières. Les aides couplées pertinentes à mettre en oeuvre en France, en tenant compte des équilibres entre les filières et les territoires, sont en cours de définition conformément aux orientations fixées par le Président de la République lors du sommet de l'élevage à Cournon-d'Auvergne le 2 octobre 2013.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40339

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 10943

Réponse publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12649